LDCompta Version IO

Principales nouveautés

ENVIRONNEMENT

⇒ Un véritable bureau en fond d'écran de la fenêtre principale

La fenêtre principale de LDCompta a été enrichie. On peut désormais configurer un fond d'écran distinct par société (et par utilisateur comme cela était le cas déjà en version 9).

On peut faire apparaître sur ce fond une liste des écritures périodiques à comptabiliser prochainement (les écritures périodiques sont une nouvelle fonctionnalité décrite plus loin), ainsi qu'une liste des actions de relance (une fonctionnalité nouvelle en version 10 là aussi) à mener prochainement. Diverses actions sont possibles directement depuis ces listes, soit par un simple clic, soit par clic droit.

Enfin, toute la configuration de ce « bureau » est désormais mémorisée automatiquement par utilisateur et société : affichage ou non de ces différentes listes, du bloc-notes qui est désormais redimensionnable, positionnement de tous ces éléments au sein de la fenêtre principale...

⇒ Présentation des tables – Tris, recherches et filtres

L'ergonomie de toutes les fenêtres de type « liste » a été revue pour être alignée sur celle de LDPaye : disparition des champs de recherches au dessus des tables, remplacés par les « loupes » sur les en-têtes de colonnes.

Ainsi, les recherches sont plus simples et puissantes. Toutes ces tables présentant des listes (plan comptable, tiers, journaux, paramètres divers...) peuvent être triées sur n'importe laquelle des colonnes, on peut appliquer des filtres « avancés » par un clic droit sur l'icône « loupe » figurant en tête de chaque colonne...

Pour les fenêtres présentant les listes de clients et fournisseurs, une interface particulière est proposée en complément, pour effectuer des recherches « multi-colonnes » encore plus efficaces. On peut ainsi rechercher un mot au sein d'une des zones N°, Nom abrégé, Raison sociale, Libellé interne, et/ou au sein des zones Code postal, Ville, SIRET, Nom interlocuteur.

⇒ Calculette et Calendrier

Nouvelle calculette intégrée (comme dans LDPaye V7.20) ultra-pratique sur les champs de type *Nombre* ou *Montant* : un outil qui va s'avérer très précieux pour les comptables et devrait faire disparaitre les traditionnelles calculettes de bureau.

Nouveau champ Calendrier pour les saisies de dates

⇒ Nouvelles fonctionnalités automatiques d'application (FAA)

Ajout possible de raccourcis clavier sur les boutons Aperçu Ecran avant impressions beaucoup plus riche Annotation possible sur les états

MISE A NIVEAU TECHNIQUE

De nombreuses choses qui étaient restées en suspend ou inachevées faute de pouvoir mettre à jour la structure de la base de données de LDCompta ont été incorporées dans cette version.

- ✓ Agrandissement des rubriques n° écriture, n° de lot, n° règlement, qui passent de 7 a 9 chiffres (on peut donc aller désormais au delà de 10 000 000, certains clients utilisant LDCompta depuis très longtemps avaient atteint cette limite, obligeant à procéder a des « retassements » de numéros en interne). Les n° de bordereaux de paiement fournisseurs et de bordereaux de remise en banque passent quant à eux de 6 à 7 chiffres.
- ✓ Abandon du fichier CPTNER (liens entre règlements clients et N° des écritures de règlement), remplacé par une rubrique N° règlement client (NRGC) directement dans le fichier des écritures.
- ✓ Ajout d'une rubrique N° bordereau de paiement fournisseur (NBAO) dans le fichier des écritures comptables. Ce lien est exploité notamment dans les exports de trésorerie
- ✓ Ajout dans la fiche Fournisseur d'un code postal sans CEDEX (COPX), utile pour l'export vers LDPaye de la déclaration des honoraires (dans une déclaration des honoraires faites en N4DS, il ne faut pas codes postaux de type CEDEX ; seuls les codes postaux « géographiques » sont acceptés)
- ✓ Toujours pour la déclaration des honoraires, dans les paramètres de cet export, on peut indiquer des codes établissements à 3 caractères (ils étaient limités à 2 caractères en version 9, sachant que LDPaye dispose de codes établissements à 3 caractères depuis la version 6).
- ✓ Ajout de l'adresse mail du représentant dans la fiche Client.
- ✓ Ajout dans la fiche d'un journal de banque d'une adresse complète et des coordonnées de deux interlocuteurs (nom, téléphone et mail). L'adresse est mise à profit lors de l'impression des bordereaux de remise en banque et des listes de virements fournisseurs, lorsqu'on fait le choix d'une présentation de type *Lettre*.
- ✓ Ajout d'un mode de paiement dans les fiches des comptes « autres auxiliaires ». En version 9, ce mode de paiement était géré implicitement : par virement si un RIB ou IBAN était renseigné dans la fiche, par chèque sinon.

D'autres améliorations qui ne pouvaient que difficilement être réalisées sans un changement de version entrent également dans ce cadre :

- ✓ Meilleure gestion des rapprochements bancaires au travers des clôtures d'exercice, évitant des problèmes lors de dépointage de rapprochements définitifs qui comportaient des écritures à cheval sur deux exercices.
- ✓ Meilleure gestion des pièces reportées en à nouveau, lors de la clôture d'exercice, pour les besoins du suivi de TVA : on évite des problèmes de « doublons » sur le N° de pièce sur le journal des à nouveaux suite à la clôture, notamment lorsqu'on avait plusieurs journaux d'achat ou de vente. Le système conserve dans 2 zones cachées le code journal et la date comptable de la pièce d'origine, le module de TVA sur les encaissements et décaissements mettant à profit ces 2 zones pour reconstituer les pièces sur le journal des à nouveau.
- ✓ Améliorations de la gestion des sécurités, dans le cas des fenêtres qui étaient appelées par plusieurs options du menu. Si on prend par exemple le cas de l'édition des balances, en version 9, on pouvait autoriser ou interdire l'édition des balances pour un utilisateur donné. Mais on ne pouvait pas autoriser l'édition de la balance clients, et interdire l'édition des balances générale et fournisseurs. C'est possible en version 10. Cela concerne les éditions de balances, balances âgées, grands-livres, grands-livres par échéance, les états de suivi des délais de paiement, les états de suivi de TVA encaissements et décaissements, l'émission des relevés clients et prélèvements clients, toutes les tables de gestion des paramètres divers clients et fournisseurs...

- ✓ Amélioration de la gestion de « l'empilement » des fenêtres, dans les procédures de saisie qui ouvrent successivement plusieurs fenêtres (comme la saisie des écritures par pièce) pour prendre en compte le cas de l'utilisation de LDCompta en mode « double-écran »
- ✓ Nouveau paramètre dans la fiche Société permettant de définir si les zones *Raison sociale* et *Libellé interne* des fiches Clients et Fournisseurs acceptent ou pas les caractères minuscules. Cela permet de calquer la gestion de ces champs sur ce qui est pratiqué en amont dans la gestion commerciale.
- ✓ Possibilité de « fermer » un dossier comptable, ce qui le fait disparaitre de la liste des dossiers présentée tant en ouverture de session que lors de la bascule d'un dossier à un autre. On peut toutefois toujours accéder à ces dossiers fermés (un peu comme on le fait pour des dossiers d'archives).

Suite à l'installation de LDCompta Version 10, notez qu'une possibilité de migrer des dossiers « en série » est offerte. Cela évite d'avoir à ouvrir les dossiers un à un pour lancer la migration V9 à V10. La migration est faite en mode « silencieux » (pas de fenêtre venant interrompre le processus, la présence continue d'une personne devant l'écran n'est donc pas nécessaire), avec compte-rendu final dans un fichier « log ».

PETITES AMELIORATIONS DIVERSES

Sont regroupées dans ce chapitre un grand nombre d'améliorations réalisées ici ou là. La plupart font suite à des demandes des utilisateurs de LDCompta exprimées au fil des années. Et si aucune d'entre elles n'est fondamentale, c'est l'addition de tous ces petits « plus » qui facilite la vie des utilisateurs. LDCompta version 10 sera ainsi encore plus agréable à utiliser au quotidien.

ERGONOMIE

- ✓ Dans toutes les fenêtres où il y a des paramètres programmes accessibles par Alt F1, on a désormais un petit repère (petit triangle gris) en haut à gauche de la fenêtre, signalant la présence de ces paramètres. Lorsqu'on place la souris sur ce repère, l'image du repère est remplacée et une bulle d'aide s'affiche. L'accès se fait toujours comme avant par Alt F1, si on dispose d'un niveau d'accès Administrateur, mais aussi par un simple clic sur ce repère.
- ✓ Dans de nombreuses fenêtres, le bouton Annuler, qui semait un peu la confusion dans l'esprit de certains utilisateurs, a été remplacé par un bouton Fermer.
- ✓ Dans les fenêtres de gestion des clients et fournisseurs, une nouvelle colonne signale la présence d'un canevas associé au tiers. Seul le premier canevas associé à ce tiers, tous journaux confondus, est présenté.
- ✓ Accès direct à la saisie des comptes « autres auxiliaires » depuis le menu *Fichier* : plus nécessaire de passer par la gestion des comptes collectifs.

EN SAISIE

- Dans toutes les procédures de saisie, la date d'échéance est désormais contrôlée par rapport à une date limite, limite fixée dans la Fiche Société en relatif par rapport à la date comptable ou la date de pièce de l'écriture en cours de saisie. On évitera ainsi des dates d'échéance erronées suite à des fautes de frappe.
- ✓ Dans toutes les procédures de saisie, on peut contrôler le code nature de pièce en fonction du journal mouvementé (comme cela était déjà le cas pour les modes de paiement) : par exemple, sur un journal d'achat, on pourra imposer que le code nature de pièce soit *FA* ou *AV*. Pour cela, dans la table des journaux, il faut aller renseigner les codes natures de pièces autorisés en regard de chaque journal (par défaut, ils le sont tous, ce qui permet d'avoir le même comportement qu'en version 9). On peut aussi définir cela depuis la table des natures de pièce.

De plus, journal par journal, on peut rendre la saisie d'un code nature de pièce obligatoire pour chaque pièce.

- ✓ En saisie des écritures par pièce, le sens débit-crédit proposé pour chaque ligne, en l'absence de canevas, est plus pertinent, en fonction de la classe de comptes mouvementée et de la nature de pièce.
- En saisie des écritures par pièce, le solde des comptes auquel l'utilisateur courant n'est pas autorisé n'est plus affiché.
- ✓ En saisie des règlements client, on peut rendre obligatoire la saisie d'une référence tiré pour les traites, et ce client par client : une nouvelle case à cocher *Référence tiré obligatoire* a été ajoutée dans le fiche client, sur l'onglet *Paiement*.
- ✓ En lettrage d'un compte client, le niveau de relance des écritures apparaît en lieu et place de la nature de pièce, comme cela était déjà le cas en consultation de compte. On peut aussi faire un

double-clique sur ce niveau de relance pour accéder à la fenêtre de modification des relances pour le compte en question.

- ✓ Lors de toute modification de pièce, on doit désormais saisir le motif de la modification, sous forme d'un petit texte explicatif. Ce motif est affiché par la suite dans l'historique des modifications de pièce.
- ✓ Nombreuses améliorations de la fenêtre d'affichage de l'historique des modifications de pièce : on dispose désormais de nombreux critères de recherche, combinables entre eux : période, journal, compte, montant, libellé, N° de pièce ou référence.

Pour chaque pièce modifiée, le système met en évidence les éléments modifiés. Il masque aussi les éventuelles écritures mouvementant des comptes auxquels l'utilisateur courant ne serait pas autorisé. Et l'on retrouve les motifs de modifications qui sont désormais requis à chaque modification de pièce faite en version 10.

CONSULTATIONS ET EDITIONS

- ✓ Dans toutes les procédures de consultation (compte, journal...), lors d'un tri par code lettrage, l'ordre d'affichage des écritures est l'ordre dans lequel sont attribués les codes lettrages et non l'ordre lexicographique de ces codes lettrages. Ainsi, le lettrage AAO vient après le lettrage AAZ en non avant le lettrage AAA.
- ✓ Dans toutes ces procédures de consultation, pour les comptes supportant une ventilation analytique, on affichait en version 9 la ventilation de chaque écriture lorsqu'elle était « unique » (une seule section, une seule affaire). Mais si la ventilation portait sur plusieurs sections ou plusieurs affaires, on voyait des ++ dans ces deux colonnes *Section* et *Affaire*. Désormais, dans le cas d'une ventilation portant sur une seule section et plusieurs affaires (ou l'inverse), le système renseigne la valeur « unique » et ne porte la mention ++ que dans la colonne où il y a ventilation multiple.
- ✓ Dans la consultation d'un compte, on peut être averti de la présence d'un commentaire dans la fiche du tiers dont on consulte le compte. Le commentaire en question est présenté dans une petite fenêtre qui s'affiche en parallèle de la fenêtre de consultation du compte. Cet avertissement peut être présenté systématiquement dès lors qu'un commentaire est présent dans la fiche du tiers, ou seulement si ce commentaire commence par ou contient un mot particulier. Tout ceci se configure dans les paramètres programme de la consultation des comptes.
- ✓ Dans la consultation d'un compte fournisseur, l'onglet *En-cours* permet de visualiser l'en-cours effets à payer, c'est-à-dire la liste des effets à payer émis pour ce fournisseur (en saisie de règlements fournisseurs ou par la chaine de règlement automatique des fournisseurs) mais non encore domiciliés.
- ✓ Depuis la consultation d'un journal, on peut accéder directement à la fenêtre d'impression des journaux. Les sélections courantes de la fenêtre de consultation (journal et période) sont reprises dans la fenêtre d'impression.
- ✓ L'interrogation d'un compte de banque géré en devises est désormais possible (en version 9, le rapprochement bancaire avait été offert pour les comptes de banque gérés en devise, mais la consultation de ces comptes de banque ne se faisait qu'en euros).
- ✓ L'impression d'un compte multi-exercices est possible, en appelant la procédure d'impression du compte depuis la consultation du compte, si cette consultation est elle-même multi-exercices.
- ✓ Lors de l'interrogation d'un compte (ou d'une pièce, d'une référence...) sur un exercice antérieur, la consultation de la ventilation analytique est également disponible, à la fois directement sur la ligne de comptabilité générale si elle est « unique », et par un double-clic pour visualiser la ventilation analytique détaillée (indispensable en cas de ventilation multiple).

- ✓ Impression des bordereaux de remise en banque : dans le cas des chèques, le N° de chèque saisi en tant que *Référence document* apparait désormais sur le bordereau, en lieu et place de la référence tiré (qui ne concerne que les traites).
- ✓ Pour les exports vers Excel disponibles dans les procédures d'édition des balances, balances âgées, grands-livres clients et fournisseurs, on peut ajouter des informations issues de la fiche tiers : codes et/ou libellé groupe ou famille de tiers, code et/ou nom du représentant, mode de paiement, groupe de relance, groupe de trésorerie. Ces informations sont insérées dans des colonnes supplémentaires, juste après la colonne *Raison sociale*. Le paramétrage de tout cela se fait par un clic droit sur le bouton *Export vers Excel* des fenêtres de lancement de ces éditions.
- ✓ Edition des chiffres d'affaires par clients et fournisseurs : une sélection est possible par groupe ou famille de tiers.
- ✓ Edition de la liste des litiges clients : un total Débit-Crédit-Solde des écritures en litige a été ajouté en fin d'état. Les champs N° de compte sont désormais « cliquables » pour accéder à la consultation du compte en question directement depuis l'état en aperçu avant impression.
- ✓ Sur les grands-livres clients, les écritures en litige apparaissent avec le repère *Lt* en rouge foncé dans la colonne où figurent habituellement le code relance et/ou le code lettrage, avec le commentaire associé au litige juste en dessous du libellé de l'écriture, commentaire en rouge foncé lui aussi.
- ✓ Une nouvelle option de tri est possible pour l'état de contrôle des écritures, par Journal, N° de pièce, Date (en sus de Journal, Date, N° de pièce et Date, Journal, N° de pièce).
- ✓ De plus, sur cet état, les écritures mouvementant des comptes auxquels l'utilisateur courant n'est pas autorisé sont partiellement masquées (comme en consultation de compte par exemple). Ainsi, on peut donner l'accès à cet état de contrôle même à des personnes qui ne sont pas autorisées à consulter tous les comptes, sans créer pour autant une faille de sécurité.
- ✓ Dans tous les traitements où une sélection par groupe et/ou famille de clients ou fournisseurs est offerte, on peut désormais procéder par exclusion plutôt que par inclusion. On peut ainsi obtenir par exemple une balance de tous les comptes clients sauf ceux que l'on aurait classé comme étant « intra-groupe » au travers d'un code groupe ou famille particulier.

IMMOBILISATIONS

✓ Deux états accompagnent désormais la comptabilisation des dotations et sorties : le premier état est de type « journal » des écritures qui vont être comptabilisées, le second présente le détail des comptes et montants comptabilisés pour chaque immobilisation. Ces états sont présentés avant la comptabilisation proprement dite.

Cet état permet aussi de justifier les éventuels amortissements dérogatoires.

- Le compte mouvementé lors de la sortie d'une immobilisation (de la classe 675) peut être choisi au niveau d'une famille d'immobilisation ou même de chaque immobilisation (il était unique en version 9).
- ✓ Ajout des valeurs *Prix de vente* et *Plus ou Moins-value* sur la liste des sorties du module Immobilisations.
- ✓ En modification de pièce, si on a paramétré le « pont » entre la saisie des écritures par pièce et la saisie des fiches Immobilisations, un message d'avertissement est émis si une fiche Immobilisation est liée à la pièce modifiée.

AUTRES TRAITEMENTS

- ✓ En rapprochement bancaire, lorsqu'on dépointe un rapprochement définitif, on retrouve ce rapprochement dans l'état « provisoire » et on peut donc le modifier facilement (en version 9, le rapprochement était dans ce cas entièrement effacé : on repartait d'une page blanche).
- ✓ En émission des relevés clients et des prélèvements clients, une sélection est possible par groupe ou famille de clients.
- ✓ Toujours en émission des relevés clients en mode automatique, une nouvelle option permet d'ignorer les lettrages partiels correspondant à des relevés antérieurs encore non réglés.
- ✓ En gestion budgétaire, lors de la saisie d'un budget, un mécanisme permet de « repiquer » facilement des valeurs d'un autre tableau budgétaire (saisi ou réalisé) dit « de référence », compte par compte.
- ✓ Dans la trésorerie prévisionnelle, on peut désormais utiliser la banque de paiement (zone disponible dans les fiches clients et fournisseurs depuis la version 9) comme critère de groupage sur les états de trésorerie, comme on pouvait le faire déjà avec le code groupe de trésorerie des tiers.

DIVERS

- ✓ Dans le domaine de la sécurité, l'étape fastidieuse de rattachement des fenêtres dans des domaines de sécurité est grandement facilitée. On dispose d'une liste de toutes les fenêtres appelées directement depuis le menu principal de LDCompta, liste dans laquelle on peut « piocher ». Plus besoin de rechercher les noms de fenêtre un à un. On peut aussi effectuer un choix multiple, et donc ajouter dans un domaine, en une seule opération, tout un ensemble de fenêtres sélectionnées dans la liste. Avec des options de filtrage de la liste pour cibler facilement les fenêtres correspondant à une « fonction » ou un « module » particulier.
- ✓ Le répertoire temporaire utilisé par LDCompta peut désormais être décliné par dossier comptable, en sus de la déclinaison déjà possible par utilisateur (même principe que dans LDPaye Version 7.20).

NOUVEAUTES FONCTIONNELLES

SAISIE AU KILOMETRE

Une nouvelle procédure de saisie voit le jour en version 10, la saisie « au kilomètre ». Fonctionnellement parlant, elle se situe à mi-chemin entre la saisie par pièce et la saisie par folio.

Elle permet de saisir n'importe quel type de pièce, comme avec la saisie par pièce, avec là-aussi le recours possible à des canevas (les mêmes qu'en saisie par pièce), mais avec une interface simplifiée où <u>tout est condensé en une seule fenêtre</u>. Un peu plus simple et rapide que la saisie par pièce donc. La validation des pièces se fait bien « pièce par pièce » contrairement à la saisie par folio, mais on garde une vue de toutes les pièces enregistrées par cette procédure tant que la fenêtre n'est pas refermée, avec accès possible en modification de ces pièces (au travers de la procédure de modification de pièce). Cette procédure présente toutefois quelques limitations (volontaires, l'objectif étant d'avoir une procédure de saisie la plus simple possible) par rapport à la saisie par pièce : pas de saisie en devises, pas de lien avec des documents GED, pas de « pont » avec la saisie des fiches d'immobilisations notamment.

Une procédure de saisie qui va séduire les petites PME !

ECRITURES PERIODIQUES

On peut définir en version 10 des « écritures périodiques », une sorte de « super canevas ». Lors de la création d'une écriture périodique, on définira le « schéma comptable » de la pièce : journal, nature de pièce, N° de pièce et référence, Libellé, mode de paiement, puis les comptes à mouvementer avec les montants à comptabiliser ligne par ligne. Puis on indiquera la fréquence de l'écriture (mensuelle, trimestrielle...) et la période de validité de l'écriture (ou le nombre d'échéances). On va pouvoir ensuite comptabiliser très simplement les différentes pièces correspondant à chaque échéance de chaque écriture périodique : un simple clic suffira !

Et ce procédé peut aussi être mis en œuvre lorsque le montant de l'écriture varie quelque peu d'une échéance à l'autre : on pourra corriger le montant « principal » de l'écriture à chaque échéance, le système reportant cette correction au prorata sur les différentes lignes de la pièce à comptabiliser (on peut même intervenir en dernier ressort sur les montants ligne par ligne).

Enfin, ces écritures périodiques peuvent être présentées dans la fenêtre principale de LDCompta : on trouvera alors un petit tableau des prochaines pièces à comptabiliser, tableau à partir duquel on peut làaussi déclencher la comptabilisation par un simple clic. Pour cela, il suffit d'indiquer pour chaque écriture périodique « qui » doit être informé de l'arrivée à échéance, et combien de jours avant l'échéance cette information doit être faite.

Un gain de temps énorme en saisie pour toutes les écritures répétitives : les loyers, les factures d'abonnement (téléphonie, Internet...), les remboursements de prêts, les contrats de location...

REVISION DES COMPTES

Une mécanique de révision des comptes a été implémentée au sein de LDCompta. Pour la présenter rapidement, on peut dire que cela équivaut, au niveau des comptes, à ce que l'on avait déjà au niveau des journaux avec les clôtures mensuelles. Marquer un compte comme étant « révisé à une date donnée », c'est interdire tout ajout, modification ou suppression d'écritures sur ce compte antérieurement à cette date de révision.

On accède à une nouvelle fenêtre de révision des comptes depuis la gestion du plan comptable, où le marquage des comptes révisés peut se faire par classe de compte de 1 à 8 chiffres : ainsi, pas besoin de marquer les comptes un à un. Ce marquage peut même être fait « en cascade » : par exemple, marquer

tous les comptes de classe 60 comme révisés au 31/03/2014, sauf les comptes 606 que l'on marque comme révisés au 31/12/2013 seulement.

En consultation de compte, les écritures révisées apparaissent avec le montant en orange, la date de révision du compte figurant également dès le premier onglet de la consultation.

En édition des grands-livres, on peut demander à faire figurer ces marques de révision : on aura alors la date de révision du compte sur le bandeau séparatif de chaque compte, avec un trait pointillé qui marquera la limite entre écritures révisées et écritures non révisées.

REGLEMENTS FOURNISSEURS

La chaine de règlement automatique des fournisseurs a fait l'objet de nombreuses améliorations.

- ✓ La première d'entre elles est la gestion du multi-RIB fournisseurs : comme cela était déjà le cas dans les fiches clients, on peut enregistrer plusieurs comptes bancaires (RIB ou IBAN) dans une fiche fournisseur, avec l'un d'entre eux déclaré comme étant le « principal ». Par la suite, à défaut d'indication contraire, toutes les factures à payer par virement seront rattachées au compte bancaire principal du fournisseur. Mais on peut choisir à tout moment (soit dès la saisie de la facture, soit après coup dans l'échéancier fournisseur) de payer une échéance donnée à partir d'un autre des comptes bancaires déclarés dans la fiche du fournisseur.
- ✓ L'édition de l'échéancier fournisseur a été enrichie : là où l'on avait un seul ordre de présentation possible en version 9 (par mode de paiement, banque, échéance et tiers), on en a « à volonté » en version 10. On a le choix de 4 critères de tri en cascade, chacun de ces critères pouvant être le mode de paiement, la banque de paiement, le tiers, la date d'échéance. Différentes « configurations » d'états peuvent être enregistrées, chaque configuration mémorisant les différents critères de tri choisis ainsi que le positionnement des sous-totalisations et sauts de page en fonction de ces critères de tri. On peut aussi choisir d'imprimer le détail des échéances ou seulement les sous-totalisations.
- ✓ L'interface de la fenêtre de comptabilisation automatique a été totalement repensée : on visualise désormais directement, avant même de lancer cette comptabilisation, le nombre de règlements et le montant total de ceux-ci pour chaque mode et banque de paiement. Depuis ce premier écran où l'on présente ces cumuls, on peut accéder au détail des échéances correspondant à un mode et une banque de paiement. On peut aussi accéder directement à la gestion de l'échéancier où seront pré sélectionnées les échéances correspondantes.

A l'inverse, depuis l'échéancier fournisseur, après avoir fait une sélection sur un mode et une banque de paiement, on peut lancer le traitement de comptabilisation pour les seules échéances sélectionnées. Ce principe peut être mis à profit pour ne payer qu'un seul fournisseur : depuis la consultation du compte fournisseur, je clique sur le bouton *Echéancier*. De là, j'affecte les bons à payer et la ou les banques de paiement pour ce que je veux régler. Puis je clique sur le bouton *Comptabiliser* : la chaine de règlement automatique va être lancée, mais ne traitera que ce fournisseur ! Gadget suprême, en cas de paiement par virement : si on procède comme expliqué cidevant pour régler successivement plusieurs fournisseurs par virement, on peut quand même « additionner » ces virements de façon à n'avoir au final qu'un seul ordre de virement à transmettre à la banque (mais la comptabilisation des virements sur le compte de banque ne sera pas centralisée).

✓ Dans la fenêtre de gestion de l'échéancier fournisseur, un nouvel onglet *Report d'échéances* peut vous faciliter le travail : il permet soit de regrouper les échéances sur des dates précises (par exemple, au 10, 20 ou 30 du mois), soit de reporter automatiquement les éventuelles échéances débitrices (les avoirs) sur les échéances créditrices du même tiers, en tenant compte éventuellement du mode de paiement, de la banque de paiement, du fait que l'échéance a reçu ou pas le bon à payer, ou même d'un nombre de jours maximum autorisé pour ce décalage d'échéance... Un outil qui peut faire gagner pas mal de temps quand on gère un échéancier conséquent.

- ✓ Dans le même ordre d'idée, pour ce qui est du traitement des échéances débitrices lors de la comptabilisation automatique, si le système détecte la présence d'au moins une échéance débitrice, il est possible d'abandonner la comptabilisation après avoir visualisé la liste de ces échéances débitrices. On peut ainsi retourner corriger ces échéances, puis relancer le traitement de comptabilisation.
- ✓ Si lors de la comptabilisation automatique des règlements, le lettrage n'a pas abouti pour une ou plusieurs échéances réglées (différences entre l'échéancier et le grand-livre), on obtient en fin de traitement une liste de tous les règlements n'ayant pu être lettrés, liste qui permet donc d'intervenir plus facilement après coup, en procédant par exemple à des lettrages manuels.
- ✓ Dans la toute la chaine de règlement automatique, pour ceux qui utilisent les comptes « autres auxiliaires » avec la notion de « sous-type » de collectif, le système groupera les échéances par compte « autre auxiliaire » et sous-type de collectif, et n'émettra donc qu'un seul règlement pour le tiers (en version 9, pour ces comptes « autres auxiliaires », il y avait un règlement par compte collectif et compte auxiliaire).
- ✓ Toujours dans la chaine de règlement automatique, dans le cas des virements nationaux et SEPA, la gestion multi-échéances a été améliorée : s'il y a plusieurs échéances à payer pour un même fournisseur, on émet plusieurs virements. Mais au final, les ordres de virements peuvent être groupés par échéance, ce qui permet de les transmettre à la banque un à un. La date d'échéance des écritures de virement sera dans ce cas la date d'échéance effectivement demandée dans l'échéancier (et non la date de règlement), y compris sur le compte de banque où l'on aura dans ce cas une écriture distincte par échéance (en cas de centralisation des virements sur le compte de banque bien sûr) et non une écriture globale pour la totalité des virements émis. Enfin, une seconde option permet de comptabiliser ces virements avec date comptable et date de pièce égales à la date d'échéance.

Ces différentes options devraient satisfaire tous ceux qui pratiquent au quotidien les « virements à échéance ».

- ✓ Lors de l'impression des bordereaux de paiement fournisseur (lettres-BO, lettres-chèques, lettresvirements...), il est possible de conserver un double du bordereau au format PDF dans la GED du fournisseur.
- ✓ Enfin, chaque traitement de règlement automatique fournisseur est « historisé ». On peut donc retrouver une trace de tout ce qui a été fait par ce traitement (depuis le menu *Outils/Gestion des fichiers/Historique des traitements*) : pour chaque traitement, on y voit la date et l'heure du traitement, le code de l'utilisateur ayant lancé le traitement, et pour chaque couple (mode de paiement, banque), le nombre de règlements émis.

RELANCES CLIENTS

Le module de relance des clients a lui aussi fait l'objet de nombreuses améliorations :

- ✓ Possibilité d'intégrer des frais forfaitaires pour retard de paiement sur les lettres de relance (les fameux 40€), un peu sur le même principe que ce qui existait pour les agios.
- ✓ Enregistrement des différentes « actions de relance » qui sont menées : pour chaque action, on peut saisir une date et heure, une nature (valeurs codifiées), un titre et un texte descriptif. On peut aussi associer un rappel à une action de relance. Ce mécanisme de rappel permet ensuite d'afficher une liste de toutes les actions ayant un rappel dans une période donnée (voir ci-après). On peut associer un ou plusieurs documents GED à une action de relance.

Ces actions de relance sont accessibles depuis la fenêtre de modification des relances d'un client, ou sous forme de liste « globale », avec différents critères de filtrage possible, à partir du menu *Traitement/Relances clients*.

Enfin, sur le même principe que ce qui a été présenté plus haut pour les écritures périodiques, on peut afficher sur le « bureau » (la fenêtre principale de LDCompta) la liste de toutes les actions dont la date de rappel est atteinte ou dépassée.

- ✓ Mémorisation automatique possible des différentes lettres de relance émises au fil du temps sous forme d'action de relance, la lettre de relance elle-même étant enregistrée en PDF dans la GED du compte client concerné, tout en étant visualisable depuis l'action de relance.
- ✓ Lors de l'édition des lettres de relance, possibilité de filtrage en fonction du niveau de relance, comme cela était déjà possible sur la liste préparatoire. Ce filtrage peut s'appliquer au choix sur les niveaux de relance de chaque écriture, ou sur le niveau de relance « global » de chaque lettre (qui est le niveau maximum trouvé parmi les écritures apparaissant sur la lettre).

COMPTABILITE ANALYTIQUE

Celle-ci a fait l'objet d'une profonde refonte en version 10. Nous ne rentrerons pas dans le détail ici, n'évoquant que les principes directeurs :

- ✓ De 1 à 3 axes possibles, les 3 axes étant sur le même « plan », c'est-à-dire que la ventilation d'une écriture sur les 3 axes se fait simultanément sur un seul et même écran, et non pas successivement sur chaque axe. Ces 3 axes sont supportés partout dans LDCompta, en saisie, en consultation, en édition, et aussi dans les interfaces.
- ✓ Le vocable associé à chaque axe est paramétrable : par défaut, on parle de section (axe 1), d'affaire (axe 2) et de destination (axe 3). Mais à l'initialisation du module analytique, on peut remplacer ces termes, les nouveaux termes choisis seront alors utilisés partout dans LDCompta.
- ✓ Chaque axe est codifié sur une zone d'au plus 10 caractères. Cette zone de 10 caractères peut faire l'objet d'un « découpage » en 0 à 4 niveaux de regroupements, correspondant un peu aux classes de comptes du plan comptable général. Ces niveaux de regroupement permettent ensuite d'avoir des totalisations sur les balances et grands-livres analytiques. C'est un peu ce que l'on avait en version 9 avec les sections et sous-sections, mais on peut aller maintenant jusqu'à 4 niveaux.
- ✓ Toutes les procédures d'interrogation et d'édition permettent « d'attaquer » chacun des 3 axes de façon indifférenciée.
- ✓ En version 9, on définissait les classes de comptes où l'on voulait gérer la comptabilité analytique. En version 10, l'activation est faite distinctement pour chacun des 3 axes, en fonction là aussi de la classe de comptes (mais cette classe peut être définie sur 1 à 8 chiffres), et/ou des classes de comptes analytiques des axes précédents : par exemple, l'utilisation de l'axe 2 peut être conditionnée par la classe de comptes analytiques (niveaux de regroupement) de l'axe 1.
- ✓ On peut gérer aussi un axe « quantité », qui donne accès à la saisie de quantité sur chaque écriture, en complément de la ventilation analytique. L'activation de cet axe « quantité » peut être fonction de la classe de comptes généraux, ou de la classe de comptes analytiques de l'un ou l'autre des 3 axes analytiques.
- ✓ L'utilisation de tables de ventilation, saisies en pourcentage ou en montant, est possible sur n'importe lequel des trois axes.
- ✓ Lors de l'utilisation de tables de ventilation, LDCompta conserve une trace distincte de l'écriture analytique« saisie » (avec donc le code de la ou des tables de ventilation utilisées) et des écritures « finales » qui résultent de l'application des différentes tables de ventilation. Par la suite, tant en consultation qu'en édition, on peut demander à visualiser les écritures analytiques sous leur forme « saisie » ou sous leur forme « finale ».

Grâce à ce double enregistrement, on peut procéder facilement à des reventilations à postériori : par exemple, après avoir modifié les pourcentages de répartition d'une table donnée, on peut demander

à ce que toutes les écritures analytiques d'une période donnée soient « rafraichies » pour tenir compte des nouvelles clés de répartition. Les écritures « finales » seront ainsi recalculées.

De la même façon, on peut facilement ré imputer « en bloc », pour une période donnée, les écritures d'une section à une autre, ou remplacer un code section par un code de table de ventilation, les écritures finales étant chaque fois recalculées en conséquence.

On dispose donc d'outils puissants pour retraiter sa comptabilité analytique, là où en version 9 rien n'existait.

- ✓ Toutes les éditions analytiques (journaux, balances, grands-livres) ont été enrichies, avec de nombreuses options permettant de choisir les critères de tri et de regroupement, différentes « configurations » d'états pouvant être mémorisées.
- ✓ Sur les consultations et éditions analytiques, un bouton Sélections avancées permet d'appliquer des sélections sur un ou plusieurs des 3 axes possibles, par intervalle ou liste de valeurs. On peut ainsi « croiser » les axes.
- ✓ Enfin, les tableaux de bord analytiques bénéficient eux aussi de toutes ces améliorations : ils peuvent être produits sur n'importe lequel des 3 axes, en « détail » pour chaque valeur de l'axe ou sur l'un des niveaux de regroupement définis pour chaque axe, avec sélection possible en parallèle sur les autres axes analytiques : par exemple, tableau de bord en cumul de toutes les sections commençant par 01, pour une liste d'affaires donnée.

NOTION DE POSTE BUDGETAIRE

Une nouvelle notion de « poste budgétaire » fait son apparition : on définit ces postes budgétaires dans le plan comptable, un poste budgétaire étant en quelque sorte un compte général « de regroupement ». Par défaut, tout compte comptable pour lequel on n'a pas défini de poste budgétaire est lui-même un poste budgétaire. Et pour chaque compte qui se trouve ainsi « poste budgétaire », on peut saisir un libellé du poste budgétaire (qui peut être ainsi différent du libellé du compte lui-même, puisque le poste budgétaire a vocation à regrouper plusieurs comptes).

Les budgets peuvent être saisis compte par compte, comme auparavant, ou seulement par poste budgétaire, ce qui accélère beaucoup la construction des budgets.

Enfin, dans toutes les éditions analytiques (journaux, balances, grands livres, tableaux de bord), ainsi que sur les balances budgétaires, on peut désormais demander une restitution par compte général <u>ou</u> par poste budgétaire, qui donne une vue plus synthétique.

CLOTURE D'EXERCICE

De nombreuses améliorations ont été apportées dans cette procédure, avec notamment une nouvelle interface rappelant à l'utilisateur tous les traitements devant être réalisés avant de procéder à la clôture.

Le système présente également « par avance » le montant du résultat de clôture, montant qui doit être validé par l'utilisateur : cela devrait éviter pas mal d'erreurs.

D'autre part, un historique détaillé du traitement de clôture est conservé dans un fichier « log », historique qui pourra être consulté ultérieurement (menu *Outils/Gestion des fichiers/Historique des traitements*).

PROCEDURES D'EPURATION

✓ Nouvelle procédure d'épuration : les traitements d'épuration des fichiers de règlements clients et fournisseurs ne sont plus « embarqués » dans des traitements quotidiens (édition des bordereaux de remise en banque pour les règlements clients, émission des avis de domiciliation pour les règlements

fournisseurs), mais regroupés dans une procédure unique qui peut être lancée à la demande. Cette procédure d'épuration est proposée automatiquement lors de la clôture d'exercice. Cette procédure d'épuration traite aussi les fichiers de relevés bancaires, les « situations » utilisées dans le module *Bilan et compte de résultat*, et les actions de relance (nouveau en version 10).

✓ Parallèlement à cela, on dispose également d'une procédure d'épuration des tiers. On peut épurer les tiers non mouvementés depuis une date donnée, la recherche des écritures se faisant au travers des éventuels dossiers d'archives. L'épuration consiste soit à marquer les tiers concernés comme suspendus, soit à les supprimer réellement du fichier des tiers.

INTERFACES

- ✓ Sur l'écran de lancement, on peut mémoriser plusieurs « configurations », une configuration correspondant à un nom et emplacement de fichier d'interface et à un format de fichier.
- ✓ Possibilité, lors du signalement d'une erreur, d'ignorer toutes les erreurs du même type qui suivent dans le même fichier d'interface
- ✓ Possibilité de paramétrer des valeurs par défaut pour la plupart des zones codifiées dans les fiches tiers
- ✓ Possibilité de paramétrer, toujours pour les fiches tiers interfacées, les zones qui doivent être mises à jour même si aucune valeur n'est reçue lors d'une modification de fiche (en version 9, pour la plupart des zones codifiées dans les fiches tiers, seules les valeurs renseignées dans le fichier d'interface étaient reportées dans LDCompta lors d'une modification de fiche client ou fournisseur ; pour les valeurs non renseignées, on conservait la valeur « courante » dans LDCompta).
- ✓ Support des documents GED : on peut associer un document, dont on spécifie le chemin et le nom, à une fiche tiers ou une pièce comptable. Un nouveau type d'enregistrement G a été créé pour intégrer ces documents GED dans LDCompta.
- ✓ Support intégral de la nouvelle comptabilité analytique sur les 3 axes, avec éventuellement la quantité.
- ✓ Support des formats de fichiers d'interface version 9, les nouveaux formats d'interface version 10 n'étant requis que si on souhaite bénéficier des nouveautés V10 : 3 axes analytiques et documents GED notamment.